

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BP PORTS EXERCICE 2015

Date de transmission de l'acte : 09/01/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 09/01/2015

Numéro de l'acte : DEL20141208 ([voir l'acte associé](#))

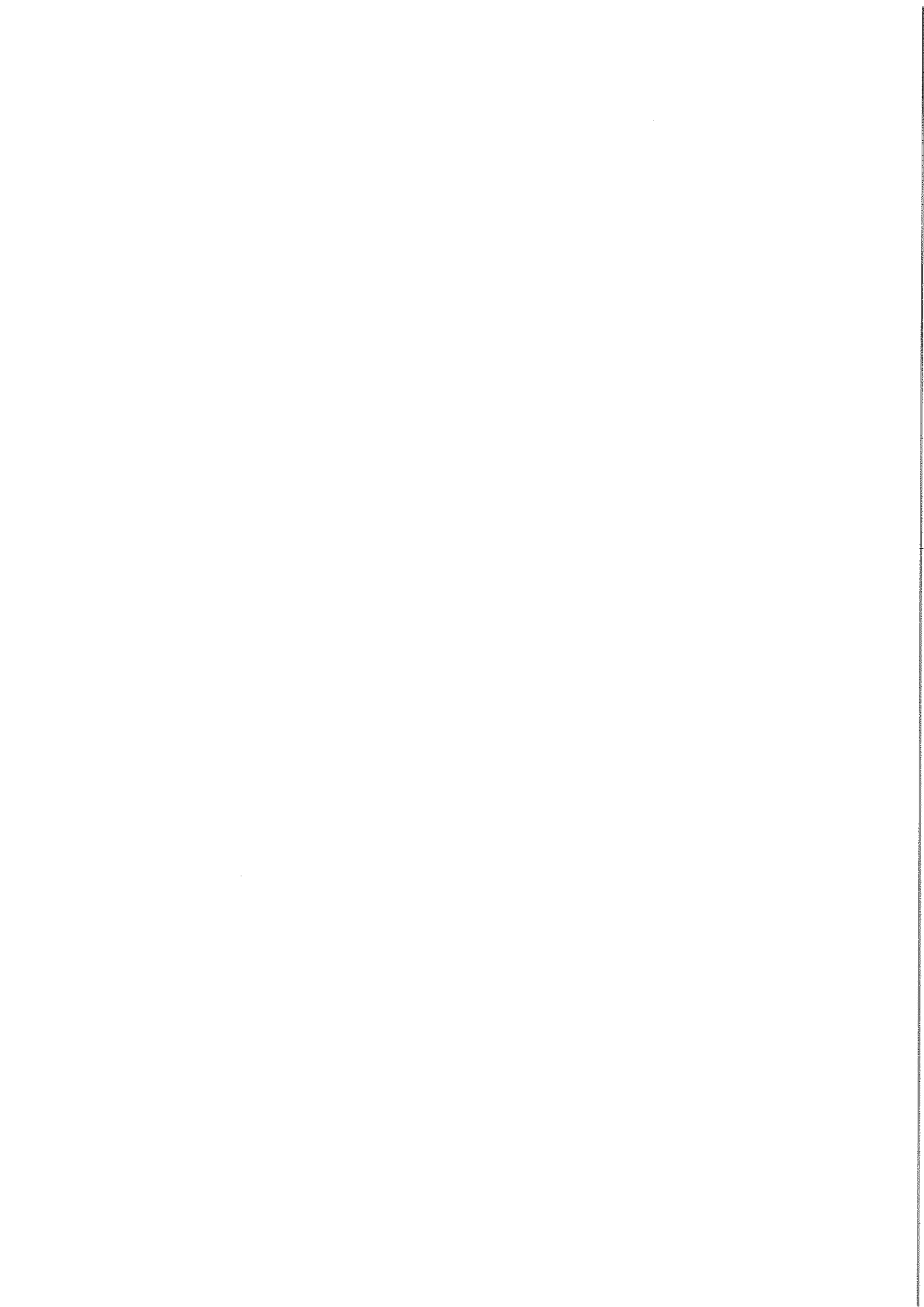
Identifiant unique de l'acte : 083-218301125-20141216-DEL20141208-BF

Date de décision : 16/12/2014

Acte transmis par : Isabelle TUDELA-DELMASTRO

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires



Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 - 12 - 08

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

BUDGET PRIMITIF

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

PORTS

Etaient représentés :

EXERCICE 2015

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<◇◇>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports des Lecques et de la Madrague, pour l'exercice 2015, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est tenu lors de la séance du 18 novembre 2014.

Le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague – exercice 2015 – a été soumis aux Conseils Portuaires dans le cadre de la séance du 28 novembre 2014.

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 5 décembre 2014, sur le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, - Exercice 2015,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2015, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 900 510,00 €

Section d'Exploitation	520 510,00 €
Section d'Investissement	380 000,00 €

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART) Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE).

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'arrêter le montant global des recettes et des dépenses du Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2015, à la somme de 900 510,00 €.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY